

sommes conscients du rôle crucial que jouent les activités de diffusion de l'information pour le succès global du programme des droits de la personne. Une large diffusion de l'information auprès du public favorise une prise de conscience des enjeux liés aux droits de la personne. En retour, une conscience plus éveillée est indispensable à la jouissance effective de ces droits. Les cérémonies de commémoration du 40^e anniversaire de la Déclaration Universelle des droits de l'homme, en décembre dernier, ont permis de mettre en évidence le début d'une nouvelle phase d'activités et d'efforts dans le domaine des droits de la personne. Celle-ci est caractérisée par le besoin d'encourager le développement d'une culture universelle des droits de la personne qui repose en définitive sur la diffusion de l'information et sur l'éducation. Le Canada souscrit pleinement à cet objectif et nous avons fait valoir des suggestions constructives pour mener à bien cette campagne d'information. Je me réjouis que le succès de ce projet repose en grande partie sur la contribution précieuse que les organisations non gouvernementales pourront y apporter. Dans cette entreprise, la complémentarité de nos rôles respectifs est un atout indispensable.

9 Parallèlement aux activités liées à la campagne mondiale d'information, le Canada accorde une attention particulière au bon fonctionnement du Fonds volontaire des Nations Unies pour les Services Consultatifs dans le domaine des droits de l'homme. Nous sommes d'avis que la tâche principale du Fonds est de dispenser l'assistance technique et de fournir un soutien aux projets de longue haleine qui sont les plus susceptibles de favoriser concrètement un plus grand respect pour les droits de la personne. La collaboration étroite entre les gouvernements et les organisations non gouvernementales dans la mise en oeuvre des projets soutenus par le Fonds est l'une des conditions de leur réussite. Aussi, lors de l'examen du plan à mi-parcours du Fonds Volontaire qui doit être entrepris à la prochaine session de la Commission des droits de l'homme, le Canada fera valoir l'importance d'une coordination affinée et de ressources adéquates pour renforcer l'efficacité de cet important outil de promotion des droits de la personne.

10 J'ai esquissé brièvement quelques unes des lignes directrices de notre action, sur le plan international, en faveur du respect des droits de la